

# LE COMBAT SYNDICALISTE



**CNT** MENSUEL DE LA  
Confédération Nationale du Travail

Été 2016, N°414/ 2€



**Loi travail :**  
**le coup fumant du patronat**

## Ici et maintenant

- Sexisme et homophobie chez Bagesstein. P 2
- Votre mission : lâcher les jeunes..., missions locales du Gard. P 3
- Lille : Du local syndical forcé au bélier au procès des arrêtés. P 4&5
- Fiche pratique : droit du travail d'un.e salarié.e condamné.e à du ferme. P 5

## Dossier

- De la lutte et ses formes. P 6 à 13

## Pêle-mêle

- La Commune nous inspire : Les avancées sociales, économiques de La Commune. P 12&13
- Du validisme en milieu militant : parole d'un psychiatrisé. P 20
- Un projet rouge et noir : La Pointe, une ferme autogérée à la ZAD de N-D-d-L. P 21

## International

- Atenco
- Maroc
- Tunisie P 14 à 19

## Culture

- Histoire du sabotage, de la CGT à la Résistance. P 21
- L'Histoire de Bone. P 22

# Sexisme décomplexé, justice complice

Flics et juges appuient le sexisme et l'homophobie odieuse de la chaîne de fast food Bageslstein.

**O**n les trouve sur les murs, sur les plateaux, emballages. Les inscriptions affichées, assumées au nom d'un marketing revendiqué comme « borderline » dans le fast food à base de bagels sont surtout éloquentes de sexisme ; « J'en ai marre de ces gays-là ! » ; « Il existe trois catégories de femmes : les putes, les salopes et les emmerdeuses » ; « Donne pouffe en bon état. À peine utilisée. Peu de conversation » ; « Il se cogne l'orteil contre sa table basse et s'écrie Allah Akbar ! »

Quatre Rennais atterrés par la publicité violemment sexiste, homophobe et raciste diffusée par l'enseigne Bagelstein située place Hoche, ont pris l'initiative d'aller discuter avec le gérant, qui les a accueilli à coup de menaces verbales et physiques. Le commerçant a saisi l'un de ses interlocuteurs qui a tenté de se défendre avant de se retrouver plaqué au sol par le commerçant. Ses camarades ont tenté de le dégager. La BAC, présente aux abords, les a tous interpellés. Selon le témoignage des policiers, le gérant tenait effectivement le camarade au sol au moment de leur intervention.

Sous la pression conjointe de la police et des avocats, tous les gardés à vue ont accepté la comparution immédiate, qui comme à l'habitude s'est soldée par des peines hors de mesure. Sans défense de qualité, la justice d'abattage a donc prononcé des

peines allant de 1 à 3 mois de prison ferme pour une simple empoignade, et ce alors même que tous les casiers étaient vierges. Le gérant quant à lui, non content de n'avoir pas été blessé a été indemnisé à hauteur de 1100 euros.

Le racisme, le sexisme et l'homophobie, en 2016 ça rapporte un bon 13ème mois !

L'union locale CNT 35, tardivement informée, n'a pas eu la possibilité d'intervenir en faveur de son adhérent. Elle n'a donc pas pu s'interposer entre une machine judiciaire profondément répressive et de jeunes étudiants soumis à une pression considérable.

La CNT condamne fermement une justice qui comme à l'habitude protège les oppresseurs et enferme des camarades légitimement indignés par des propos qui tombent sous le coup de la loi.

Elle affirme qu'elle interviendra par tous les moyens à sa disposition en faveur des condamnés, adhérents de son union locale ou non.

Des contacts avec l'avocat du syndicat ont déjà été pris en vue d'un appel de cette condamnation détestable.

Elle n'oublie pas, une fois de plus, de décerner la médaille du mérite au quotidien Ouest-France\*, qui dans ses articles a publié des mensonges éhontés pour salir nos camarades. ●

La CNT

\* «Cadre chaleureux, ambiance décalée» avait déjà écrit le quotidien pour faire la promo à l'ouverture.



# Votre mission : lâcher les jeunes...

Le département du Gard coupe les vivres aux missions locales et à l'accompagnement psycho-social des jeunes.

## Opération portes closes pour 20 000 jeunes

**Les cinq missions locales du Gard accueillent inconditionnellement et gratuitement chaque année entre 15 000 et 20 000 jeunes, qui y trouvent écoute, conseils, accompagnement pour leur recherche d'emploi et projets de formation, mais aussi un soutien essentiel pour les difficultés d'ordre familial, financier, logement, santé, handicap psychologique.**

**M**i-mai, le Gard annonce la suppression quasi-totale des subventions aux cinq missions locales (Nîmes, Alès, Bagnols-sur-Cèze, Beaucaire, Vauvert), menaçant illico de licenciement économique cinq travailleur-euses sociaux-ales et cinq psychologues exerçant depuis de nombreuses années auprès des 16-25 ans en difficulté.

450 associations missions locales ont été créées dans les années 80 pour accompagner les jeunes en difficultés d'insertion professionnelle et sociale. Comme ailleurs, le Gard voit exploser une précarité multiple, certains jeunes étant privés d'autonomie, cumulant dettes, absence de logement, dépendance alimentaire aux colis des associations. Les effets directs ? SDF, prostitution, addictions, « délinquance de survie », suicides, aléas de santé, troubles psychologiques, sans parler de la radicalisation islamiste.

### ■ Le social parent pauvre

Le secteur associatif du Gard est durement touché : nombreuses assos

fonds aidant à survivre sur le plan alimentaire en l'absence de revenu minimum garanti.

Professionnel-les qualifié-es et spécialisé-es, les assistant-es sociaux-ales et psychologues des missions locales accueillent en toute confidentialité de nombreux-euses jeunes, les soutiennent, les aident à mener leurs projets, mais aussi à survivre sans soutien de famille... Ces professionnel-les agissent en réseau avec l'ensemble des services sociaux et de santé assurant une logique de services publics coordonnés et plus efficaces.

### ■ Une continuité préoccupante

50% des jeunes reçu-es par les assistant-es sociaux-ales des missions locales ont connu antérieurement des prises en charge par l'Aide sociale à l'enfance ! Souvent sans soutien de famille réel et fiable, délaissé-e-s dès la fin de leur vingtième année, comment être « sorti-e d'affaire » au début de sa 21ème année ?

- Stop aux coupes budgétaires. Il faut maintenir le soutien du département aux missions locales jeunes aux côtés des autres collectivités et organismes qui les cofinancent : État, région, Europe, aggro, villes, CPAM, CAF, Pôle Emploi.

- Nous exigeons le maintien des postes de travailleur-euses sociaux-ales et des psychologues en place et de leurs moyens pour exercer leurs missions auprès des jeunes travailleurs-ses et nous revendiquons leur intégration dans la fonction publique. ●

CNT 30

D'APRÈS UNE ETUDE, EN FRANCE, 23% DES JEUNES SONT PAUVRES...



d'insertion étranglées entre 2014 et 2015, clubs de prévention démantelés, éducateur-trice-s spécialisé-e-s intervenant dans les quartiers prioritaires licenciés en 2015, missions locales abandonnées, réductions infligées partout: maisons d'enfants à caractère social, services d'aide aux jeunes majeur-es, prises en charge des jeunes issus de l'Aide sociale à l'enfance, aides accordées au FAJ, Fonds d'Aide aux Jeunes – seul

#### Directrice de la publication

Marie-Pierre Aiello  
CPPAP N° 0618S06521 TGI N° 97/93

#### Rédaction

combat-syndicaliste@cnt-f.org  
CS c/o CNT Stics 13  
c/o 1 000 Babords  
61, rue Consolat 13001 Marseille

#### Administration

cs-administration@cnt-f.org  
CS c/o CNT  
33, rue des Vignoles 75020 Paris

#### Abonnements

cs-administration@cnt-f.org  
Voir le coupon dans votre journal  
Impression sur papier certifié PEFC

#### Imprimerie Étoile

Za Sainte Anne 61190 Tourouvre

Le Combat syndicaliste sort en début de mois. Les tâches amenant le Combat syndicaliste dans votre boîte aux lettres sont effectuées par des syndiqué-es après leurs journées de travail. Toutes vos idées d'articles sont les bienvenues. Le bouclage se faisant aux environs du 15, il est important que vos articles arrivent à la rédaction quelques jours avant, le plus tôt possible, cela évite le stress. Merci à tou.tes !



Du rouge et noir plein la rue, lors de la manif de soutien à Lille le 25 mai.

## Lille, du local au global

Du local syndical forcé au bélier au procès des arrêtés.

Lors du saccage du local syndical le 20 avril par la police deux camarades ont été interpellés. Le 25 mai, lors de leur procès l'un a été relaxé, l'autre condamné sans preuves à 6 mois de prison avec sursis.

### ■ Acte 1 : manif du 20 avril

Ce jour-là, les manifestant-es les plus déterminé-es sont en tête de cortège, une fois n'est pas coutume. Vers 15h, bloquée rue Nationale par la police, la manif doit modifier son parcours. Planqués dans le porche d'une école de commerce, des agents de la BAC aux aguets surgissent sans brassards ni signes distinctifs et tentent d'interpeller des colleurs d'affiches. Des manifestant-es s'interposent et comprennent bientôt qu'il s'agit d'agents de police. Une vidéo présentée à l'audience montre les policiers se replier sans difficulté dans l'école. L'ambiance est tendue, mais la violence toute relative. Assez confuse, cette altercation entre manifestant-es qui se défendent et policiers rapidement débordés sera montée en épingle pour justifier l'interpellation des deux militants. Le soi-disant lynchage ne donnera lieu qu'à un seul jour d'ITT pour l'un des policiers. La même journée, la caméra d'un journaliste de France 3, filmant de près des manifestant-es qui ne souhaitent pas l'être, est barbouillée de colle. Des faits revisités par le rédac chef de France 3 locale : il aurait été agressé et frappé par deux ou trois manifestants cagoulés, désignés comme des militants de la CNT dans un en-

retien au site *Arrêt sur images*. Une affirmation inepte, évidemment fautive, basée sur aucun élément et clairement diffamatoire.

### ■ Acte 2 : la police joue du bélier

Suite à la manif, une cinquantaine de personnes envisage de tenir une AG de lutte à la librairie occupée L'Insoumise située dans la même rue que le local syndical de la CNT. Le groupe subit une charge et se disperse. Certains camarades que nous connaissons pour avoir partagé avec nous bon nombre de luttes trouvent alors refuge dans notre local. Les policiers auraient subi des agressions aux alentours, selon leurs premières versions, parfois reprises par les médias, et abandonnées par la suite. C'est bien l'altercation avec les colleurs d'affiche à 1,6 km de là, deux heures avant qui sera finalement retenue pour justifier la procédure de « flagrant délit » au local. La rue est bouclée par un dispositif policier complètement démesuré, les passant-es goûtent aux gazeuses. Sans explication, les policiers exigent de pouvoir pénétrer dans le local. Un local syndical est un outil de défense des salarié-es, les documents administratifs et juridiques qui s'y trouvent sont sensibles et confidentiels ! L'Organisation Internationale du Travail le rappelle : « *En dehors des perquisitions effectuées sur mandat judiciaire, l'intrusion de la force publique dans les locaux syndicaux constitue une grave et injustifiable ingérence dans les activités syndicales* ». La police finit par défoncer la porte à coups de bélier, retourne une partie du matériel

et fouille les lieux sans contrôle de quiconque (une plainte sera prochainement déposée pour ces atteintes à nos droits syndicaux). La police sélectionne trois camarades, aussitôt sortis du local. Deux d'entre eux seront finalement embarqués. En quittant les lieux, un commissaire déclare aux militant-es resté-es sur place : « *Vos deux copains sont déjà déferés au parquet. Quant à vous, si y'a du bordel la semaine prochaine, vous serez les prochains !* »...

### ■ Acte 3 : le procès sans preuves

Le 20 avril, les deux camarades interpellés ont refusé la comparution immédiate et ont été laissés libres par le juge des libertés avant jugement en correctionnelle pour « *violences sur agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions* ». À l'audience le 25 mai, ils réaffirment qu'ils n'ont pas commis les faits dont on les accuse : ils étaient bien à la manif mais pas concernés par l'accrochage du porche de l'école de commerce. Des témoignages confirment leurs propos. Les policiers eux-mêmes sont en difficulté pour expliquer de quelle manière les deux camarades auraient été impliqués. Mais ils les ont vus, c'est sûr... Ou au moins leur veste. Ou l'ombre de... Une vidéo de l'altercation produite par un témoin de la défense ne livre aucune trace de Benjamin : l'accusation des policiers s'effondre, il est relaxé. Martin non plus n'apparaît pas sur la vidéo. Pourtant l'un des policiers maintient avoir été agressé par une personne portant une veste de jean avec un col en fourrure (ce



Le 25 mai, un cortège intersyndical pour défendre le principe de l'inviolabilité d'un local syndical.

qui correspond à ce que Martin portait sur le dos lorsqu'il a été interpellé dans les locaux de la CNT, ce que les policiers n'ont pas pu manquer d'observer). À partir de là, Martin a eu beau expliquer que ce type de veste est très courant et qu'il n'était sûrement pas le seul manifestant habillé ainsi, rien n'y fait ! Même sans preuve tangible, la justice de classe le condamne à six mois avec sursis, interdiction de manifester à Lille pendant un an et 500 euros de dommages et intérêts à payer à chacun des quatre policiers plaignants... Martin a fait appel. Voyant ça, la proc aussi

fait appel pour tenter de revenir sur la relaxe de Benjamin.

#### ■ Acte 4 – Et maintenant ?

La répression de la lutte contre la loi travail multiplie les violences policières, les blessures qu'elles engendrent, les interpellations et condamnations, peines de prison ferme et interdictions préventives de manif. À Lille, Antoine, adhérent CGT et au CAL Valenciennes été placé 25 jours en détention préventive avant d'être jugé\*. Le gouvernement veut passer en force, il menace, il organise la division et la diversion.

De nombreux médias aux ordres relaient sa propagande et vilipendent les terribles « casseurs », mais jamais la violence du patronat et de l'État qui, elle, détruit des vies. Les syndicalistes sont sommés de se désolidariser, de condamner. La finalité de ces manœuvres est bien celle-ci : scinder en deux un mouvement de lutte qui se renforce et qui commence à sérieusement inquiéter le pouvoir. Restons déterminé-es et uni-es dans la lutte ! ●

CNT Lille

\* Dix mois de prison avec sursis (dont deux pour le refus d'ADN) et à deux ans d'interdiction de manif dans le Nord.

#### Fiche pratique

## Condamné-e pas licencié-e

### Le droit du travail dans le cas d'un-e salarié-e condamné-e à du ferme.

En ces temps où les condamnations à de la prison ferme tombent plus vite que la grêle du printemps tardif, quelques rappels utiles sur la séparation entre vie privée et exercice du contrat de travail. On peut donc se trouver retenu par des obligations pénitentiaires, comme on pourrait dire. Le patron pourrait alors considérer que son salarié est en abandon de poste. Et le lourder juste pour ça..

**R**appels : Une entreprise ne peut pas licencier un-e salarié-e au seul motif qu'il ou elle se trouve en détention. À moins que les faits reprochés par la justice n'aient été commis dans le cadre de l'exécution du contrat de travail, l'incarcération d'un-e salarié-e relève de sa vie privée. C'est comme ça. Le passage par la case prison ne peut donc pas justifier à lui seul un licenciement. Pendant la période d'incarcération, le contrat de travail se trouve ainsi simplement suspendu. Aucun salaire n'est versé à un-e

salarié-e qui se trouve dans l'impossibilité de se rendre à son travail.

Cependant, l'absence d'un-e salarié-e emprisonné-e peut avoir d'importantes conséquences pour l'entreprise qui l'emploie. Ainsi, la jurisprudence considère que le licenciement d'un-e salarié-e en prison est licite si son absence désorganise ou perturbe le fonctionnement de la boîte. C'est par exemple le cas lorsqu'un-e salarié-e ayant des fonctions importantes dans son entreprise est emprisonné-e pour une longue durée, et que l'entreprise démontre que son emprisonnement la contraint à effectuer son remplacement définitif. Ce motif peut alors constituer une cause réelle et sérieuse de licenciement. Mais malgré l'infraction pénale retenue par les juges, ce type de licenciement ne constitue pas pour autant un licenciement pour faute. L'entreprise doit donc verser les indemnités de licenciement auquel le ou la salarié-e a droit.

Il est nécessaire de prévenir son

employeur sinon il pourrait considérer l'absence comme injustifiée. Le délai pour justifier son absence est régi par le règlement intérieur et en général, c'est 48h.

Puis une procédure suit avec une première lettre qui demande la justification de l'absence et ensuite une convocation à un entretien préalable au licenciement. Donc toute une procédure qui prend un certain temps. Donc le salarié qui se trouve en zonzon ne risque pas le licenciement s'il prévient son employeur ou le fait prévenir dans un délai raisonnable (deux jours maximum) et si son absence n'occasionne pas un dysfonctionnement de l'entreprise (en gros ça dépend de la taille de l'entreprise et de la qualification du salarié). Un ouvrier qui bosse pour une grosse boîte n'a aucun risque de se faire licencier pour ça...●

Samir, Etpics 57

# C'est pas la manif qui déborde, c'est le débordement qui manifeste

Une réflexion sur les formes de luttes, leurs traditions et leurs dépassements.



**L**a répression policière à laquelle nous devons faire face aujourd'hui pour empêcher la promulgation de la Loi travail El Khomri, montre bien le rapport de force établi entre la puissance publique qui est au service d'intérêts privés, et la société civile, composée de travailleurs, de travailleurs précaires, de demandeurs d'emploi, d'étudiant-e-s de lycéen-ne-s qui affirment la volonté de préserver l'intérêt général. C'est précisément dans ce rapport de force constant que fut créé le droit du travail. Les livres d'histoire le rappellent : la défense de ce droit s'est toujours inscrite dans un chemin de luttes et de conquêtes sociales.

Avec la révolution industrielle, la victoire historique de la bourgeoisie au XIXème siècle a créé un nouvel ordre social. L'organisation de la production de masse génère une importante concentration d'ouvrier-e-s, donc une forte croissance de la main

d'œuvre et du nouveau groupe social : le prolétariat. Or, ces nouveaux travailleurs ne sont pas en mesure de pouvoir négocier avec leur patron car leur relation n'est en rien fondée sur un rapport égalitaire. C'est encore le cas aujourd'hui : chaque fois que nous travaillons, nous sommes soumis à notre employeur par un lien de subordination. Pour gagner notre vie, nous sommes toujours contraint-es d'exécuter ce que nous commande ce prescripteur. Mais pour le prolétaire du XIXème siècle, ce devoir de subordination, fruit d'un chantage qui ne dit pas son nom, n'avait aucune contrepartie. Aucune réglementation collective ne venait compenser cette inégalité entre le patron et le travailleur. Ce vide juridique a eu des conséquences désastreuses sur le plan social. Les conditions de travail se sont considérablement dégradées, le chômage chronique a

jeté à la rue de nombreuses familles. La misère n'était plus seulement celle des mendiants ou des vagabonds mais aussi celle « *des classes laborieuses* ». Comprenant que leurs enfants auront de moins en moins de chance d'échapper à leurs conditions misérables, les ouvrier-e-s d'usine ont pris conscience que leur avenir était scellé par un destin collectif : *la conscience de classe*, qui va être à l'origine de nombreux conflits sociaux. Dans ce contexte prérévolutionnaire, sous l'influence du mouvement ouvrier et de différents courants socialistes, les pouvoirs publics ont dû élaborer les premières lois sociales.

## ■ Travail, loisir, sommeil

La loi du 22 mars 1841 fixe à huit ans l'âge légal auquel les enfants pourront être employés. Pour contrôler le travail des enfants, la loi de 1874 a institué un corps d'inspec-



tion du travail. Ce qui donne ainsi naissance à une notion proclamée pour la première fois pendant la révolution de 1848 : celle du droit du travail. Le patronat voit d'un mauvais œil la présence d'associations ouvrières discutant des conditions de travail au sein de l'entreprise. Mais le gouvernement républicain social-démocrate, soucieux de temporiser l'agitation sociale, promulgue la loi Waldeck-Rousseau pour que les syndicats puissent se constituer librement. Puis, sous l'impulsion des congressistes de la IIème Internationale, les ouvriers font grève le 1er mai 1890, pour mettre en demeure le gouvernement de réduire le temps de travail journalier à huit heures. Battant le pavé, ils portent à la boutonnière un triangle rouge qui symbolisait le partage de la journée en trois parties : travail, loisir, sommeil.



Grève révolutionnaire en 1905 à Limoges : l'armée affronte les ouvrier-es de la porcelaine. Abattu, le cheval d'un cavalier du 21e Chasseurs.

### La violence, quelle violence ?

La violence sociale qui a eu un rôle central dans l'histoire n'a évidemment rien de regrettable en soi. Pas de classes sans lutte de classes. On ne se pose pas la question sous la forme : « Et la tendresse, bordel? ». Sans la détermination dans la rue des lycéen-e-s et étudiant-e-s contre le CPE, le contrat première embauche instaurant la précarité, en 2006 et les affrontements avec la police pendant trois mois, Villepin aurait-il capitulé et finalement abrogé une loi déjà entérinée ?

Sans la détermination des prolos de Continental et la mise à sac de la sous-préfecture de Compiègne, auraient-ils arraché un plan social un peu moins odieux que le seul coup de pied au cul octroyé par leur direction ? Sans la mobilisation tonique et déterminée des étudiant-e-s de 1986 qui mène le pouvoir à créer les voltigeurs à moto réprimant violemment à coup de matraque, unité de police qui a causé la mort de Malik Ousseki, le plan Devaquet serait-il passé aux oubliettes ? Sans la fermeté de Mai 68, pas d'accord de Grenelle. On peut remonter plus loin : 1830, 1848, et la Commune ont porté les armes à la main le conflit avec la monarchie l'ordre bourgeois, en le payant de leur sang. Et la fameuse Révolution française tant vénérée par les gardiens actuels de l'ordre, elle s'est faite toute en douceur ?

En 1906, un tout premier ministère du travail est créé en France. Un premier *code du travail* est élaboré entre 1910 et 1927. Les évolutions qui s'opèrent dans une séquence historique prennent toujours leurs sources dans une séquence antérieure. À l'issue de forts mouvements de grève et d'occupation revendiquant le programme du Front populaire, l'année 1936 est sur la voie du progrès social.

Le législateur étend la *convention collective de travail* réglant les conditions de travail et salaires de toute une branche : un véritable « *traité de paix* » entre les forces sociales, disent les historiens. La semaine de 40 heures et les congés payés transforment en effet considérablement le quotidien des travailleurs. Si ce droit du travail organise les rapports sociaux au sein de l'entreprise, il est nécessairement partisan puisqu'il se place du côté du travailleur pour établir un équilibre entre les deux parties contractantes. Aujourd'hui les lois Macron ou El Khomri, poursuivent un long processus de remise en cause et de casse du droit du travail. Elles sapent le principe de faveur au rythme de nouvelles réformes imposées sans concertation

## Violents sans éclats de voix

« Le patronat n'a pas besoin, lui, pour exercer une action violente, de gestes désordonnés et de paroles tumultueuses ! Quelques hommes se rassemblent, à huis clos, dans l'intimité d'un conseil d'administration, et à quelques-uns, sans violence, sans éclats de voix, comme des diplomates causant autour du tapis vert, ils décident que le salaire raisonnable sera refusé aux ouvriers [...]. Ainsi, tandis que l'acte de violence de l'ouvrier apparaît toujours, est toujours défini, toujours aisément frappé, la responsabilité profonde et meurtrière des grands patrons, des grands capitalistes, elle se dérobe, elle s'évanouit dans une sorte d'obscurité. » (Jean Jaurès, chambre des députés, 19 juin 1906).

ni négociation préalable. En dépit de son illégitimité, le Medef impose l'idée de refonder le droit du travail en l'orientant sur l'entreprise et ce qu'il appelle *l'employabilité*. Après la loi du 4 mai 2004, la réforme de la négociation collective permet par exemple à un accord d'entreprise, même défavorable au travailleur-euse, de remplacer la convention collective. La règle d'entreprise peut désormais supplanter le principe de faveur. Dans un prétendu contexte de crise, prétextant baisser le coût du travail pour favoriser l'embauche, un véritable procès est intenté au droit du travail comme aux cotisations sociales (ou salaire socialisé), qui financent la protection sociale. Autrement dit, le patronat veut imposer la flexibilité du travail soi-disant pour favoriser l'embauche. Le principe d'*employabilité* va favoriser l'aptitude générale des salarié-es en dénigrant leur droit à exercer un métier précis tout au long de leur vie.

### ■ Affaiblir les syndicats et les résistances

Pour refonder le droit du travail et imposer la règle de l'entreprise et promouvoir l'employabilité des travailleurs, le Medef et les détenteurs du capital doivent affaiblir toutes les potentialités de résistance. Le chantage à l'emploi permet d'abord que la main d'œuvre rendue flexible vive dans l'angoisse constante d'une relégation sociale. La défense des salarié-es portée par les syndicats et les instances de représentation des salarié-es dans les entreprises, est désignée comme une entrave à la



La Commune assume pleinement la destruction de la colonne Vendôme, symbole des guerres napoléoniennes et des boucheries impérialistes.

compétitivité. Commentant cette analyse, Serge Halimi (*Monde diplo*, mars 2015) citait un rapport d'économistes du FMI qui montre « l'existence d'un lien entre la baisse du taux de syndicalisation et l'augmentation de la part des revenus les plus élevés dans les pays avancés durant la période 1980-2010 ». Une relation de cause à effet due à la perte de « l'influence des salariés sur les décisions des entreprises ». Quand le syndicalisme est en recul, le droit du travail se voit contesté par les détenteurs du capital. Et le FMI de conclure : « Il reste à déterminer si l'accroissement des inégalités dû à l'affaiblissement des syndicats est bon ou

*mauvais pour la société* ». Les salarié-es devraient ainsi incorporer l'idéologie néolibérale de la saine émulation de la libre concurrence. Chacun devrait être pour lui-même et pour les autres, un entrepreneur.

### ■ La soumission au projet

La néolibérale figure de l'*entrepreneur* veut soumettre notre émancipation au rythme de notre activité et à une multiplicité de projets personnels à durée limitée, suivie de nouveaux projets. Notre vie entière serait un projet. On parle d'ailleurs de projet de vie. Il faut croire que



Grève générale en 1917 à Barcelone.

## Motus sur les violences majeures

Le « bavardage proluxe sur les mille-et-une causes de la violence urbaine, de même que les discussions sans fin sur les moyens de l'enrayer, permettent de prolonger le silence quasi général qui est de mise sur la violence majeure que constituent, pour ceux qui en sont les victimes, la précarisation, la paupérisation et la marginalisation. » (Jean-Pierre Garnier, *Des barbares dans la cité - De la tyrannie du marché à la violence urbaine*, Flammarion, 1996.)

vivre ne serait plus suffisant. Terme générique, le projet s'imisce insidieusement dans les discours, dans le monde du travail, dans nos vies quotidiennes. Notre réelle émancipation doit s'affranchir de la contrainte exercée par l'idéologie du projet, mais à condition d'avoir reconnu la dimension idéologique de ce terme. Tout projet dans tout secteur d'activité appelle une évaluation sur des critères d'adaptabilité, de flexibilité. Le patronat et les milieux d'affaires stigmatisent le droit du travail qui « tuerait » le travail et serait le principal responsable du chômage. Pour remédier au chômage et retrouver des points de croissance, il faudrait donc renoncer à l'héritage du code du travail, transmis au prix de deux siècles de lutte, par plusieurs générations de travailleurs. Le progrès économique, selon les principes de l'idéologie néolibérale, serait inversement proportionnel à la régression sociale qui lui est corollaire.

### ■ Réagir, résister, se défendre

Depuis le 9 mars, un mouvement d'ampleur s'est levé contre la très concrète loi El Khomri et son monde que les dominants veulent nous imposer. Ce mouvement prend plusieurs formes, ou plutôt agrège plusieurs modes d'action. De la négociation pour un « moins pire » à un rejet pur et simple de cette domination. Se pose alors la question de la violence dans ce rapport de force.

S'attaquer à un système le fait réagir, c'est naturel. Indicateur de notre capacité à le remettre en cause, sa réaction nous fait prendre conscience de l'état de nos ressources et révèle la tonalité de notre mobilisation. Se mobiliser, c'est faire le choix d'être acteur de la mise en scène de la conflictualité. Pour certains, c'est en affrontant la milice de l'État capitaliste. Et donc, l'ordre établi, l'ordre bourgeois, mais aussi l'ordre syndicaliste. Notre but ici est de questionner la violence sans chercher à trier entre

bonne et mauvaise formes d'action. Nous voudrions commencer à déconstruire certaines notions afin de voir ce que nous entendons par violence, et en finir - oui, c'est prétentieux - au passage, avec ce fantasme du « casseur ».

### ■ Tradition et histoire de lutte

Dans les organisations syndicales, dans nos têtes, les traditions de lutte agrègent des modèles et des habitudes d'action hérités des luttes précédentes. Les derniers grands rassemblements ont vu s'exprimer une volonté de la part d'un certain nombre d'accroître la tension dans ce rapport de force. Outre l'action symbolique de défilé dans les rues pacifiquement, des officines et épiceries du capitalisme sont détruites tout en refusant catégoriquement une présence policière oppressante - sans parler de la riposte face à une charge ou un gazage de CRS.

Ce qui nous interpelle sur nos modes d'action, et permet d'accepter la critique et la remise en cause de l'action collective encadrée et définie par les syndicats. Organisations qui, de surcroît, ont une tendance à vouloir rester maîtres du sens et de l'ordre du mouvement (comme nous le montre l'agressivité de certains services d'ordre). Il est illusoire de penser que l'insurrection, que la critique radicale puisse se passer dans l'entente cordiale. C'est en cela



Mai 68 : la rue, les barricades, les affrontements avec la police précédant les occupations d'usine ont été déterminants dans le rapport de force avec le pouvoir.

qu'il convient de distinguer les traditions de la lutte, ce qui nous fait dire « *c'est comme ça qu'on a toujours fait* », de l'histoire de la lutte. Ceux qui ont vécu ou lu les récits de luttes passés doivent voir dans ces formes d'actions une haine de l'injustice qui s'exprime sans filtres et sans limites.

### ■ Le retour du sabotage

Alors oui, le rapport de force est violent, impressionnant, au fur et à mesure que notre mouvement devient imprévisible et incontrôlable aux yeux du pouvoir, quand syndicats et groupes indépendants se rejoignent. Et la mobilisation, même si elle n'émane pas d'une organisation connue et identifiée (cernée) ne repose pas sur la volonté aveugle de tout détruire pour le plaisir du sacage : il y a du politique dans toute action collective.

Il faut comprendre aussi que le capitalisme s'est tellement immiscé dans toutes les sphères de nos vies, il s'est tellement incorporé dans nos corps et nos relations sociales que ce qui en découle relève parfois du simple bon sens ou de la logique. De là vient peut-être la tentation pour

certains, même dans nos manifs, de reprendre cette odieuse catégorie qu'est celle de casseur, lorsqu'ils ne voient plus ce lien entre la cible et le capitalisme. En faisant cela, on participe à construire la division, pour le plus grand plaisir de ceux qui nous dominent. Dans la lutte, le désaccord politique avec certaines formes d'action est une chose, mais nous devons condamner la légitimité que s'octroient certains groupes à imposer leur définition de l'action bonne, convenable.

### ■ Jet de pierre contre domination

Dans les médias et sur internet se joue une bataille des images de cette violence. La question n'est pas (ou plus) de se demander, comme lors d'une dispute entre enfants, qui aurait commencé, pour ensuite légitimer le recours à la violence comme un légitime réaction. Nous attaquons délibérément l'idée du capitalisme et du libéralisme et ses matérialisations dans la ville. S'en prendre à la police omniprésente est un acte de défiance, d'insoumission qui doit se discuter et être critiqué comme toute autre forme d'action

### Faire peur

« *Les ouvriers n'ont pas d'argent, mais ils ont à leur disposition un moyen d'action bien plus efficace ; ils peuvent faire peur.* »

(Georges Sorel, *Réflexions sur la violence*, 1907).

symbolique, des plus pacifiques aux plus offensives. Il ne doit alors pas s'agir là d'une question de légitimité, mais de choix politique. Tout comme la méritocratie dans notre système est un leurre pour maintenir les choses en place sous couvert de démocratie, la question de la violence légitime ne se pose plus. Face à un État pouvant choisir d'ôter sa liberté à un individu, de lui infliger des blessures, des mutilations, nous serons toujours dits illégitimes. Placée comme gardienne de la paix sociale, de l'ordre et de la discipline, la police continuera à tirer au flashball et avec des grenades militaires en assumant d'éborgner et de blesser les manifestant-e-s. Elle combat pour une idée, l'obéissance au pouvoir, quand nous, nous cherchons à détruire ce pouvoir. Apprenons à nous défendre, à soigner nos blessé-e-s, à témoigner afin de rester uni-e-s face à la répression.

### ■ Crédibilité, quelle crédibilité?

Certaine.s pensent que la crédibilité d'un mouvement serait remise en cause par celles et ceux qui ne respecteraient pas les normes et habitudes de lutte. Mais de quelle crédibilité parlons-nous ? Auprès de qui cherchons-nous à l'être ? Face au pouvoir ravi de nous voir bien sages dans nos cortèges et qui tente en permanence de nous décrédibiliser ? Face à ceux qui ne luttent pas, mais dont nous avons la prétention de savoir ce qui serait bon d'exprimer pour les faire venir ? Face à nous-mêmes ? La crédibilité devrait se comprendre comme la conscience de chaque individu à croire en l'action collective : il importe donc à chacun-e de savoir s'il croit que lutter peut nous libérer. D'autant qu'il

**Vous trouverez sur le site Internet [www.cnt-f.org](http://www.cnt-f.org) toutes les coordonnées pour contacter un syndicat par branche ou par section géographique. Voici les adresses par régions.**

### Bureau confédéral

5, place des charrons 57000 Metz  
06 52 17 93 54 mél : [cnt@cnt-f.org](mailto:cnt@cnt-f.org)



*En 2006, la détermination des blocus des lycéens et étudiants, mais aussi leur pugnacité dans la rue ont obligé le pouvoir à reculer. Et pourtant la loi était déjà validée...*

n'est pas sûr que ces soi-disant débordements fassent faiblir le nombre de manifestant-e-s. L'État aime bien jouer au rapport de force tant qu'il ne déborde pas du train-train des négociations, il devient brutal lorsqu'on le défie.

Les barricades de Mai 68, les pierres, bouteilles et pavés lancés sur la police ont exprimé avec rage la conscience d'une domination exercée par un patronat tout puissant et un pouvoir imprégné d'ordre moral.

### ■ La « jeunesse », un terme idéologique

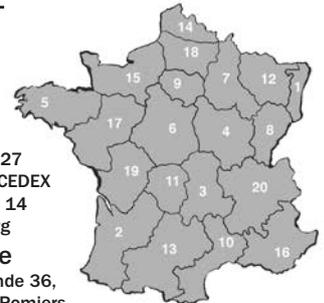
La jeunesse est une notion discutable. Pour beaucoup c'est une tranche d'âge, de 15 à 25 ans. Pourquoi pas. Le terme évoque aussi l'insouciance, l'audace, une liberté dans l'expérience, mais aussi peut-être une certaine naïveté. Ce qui enferme la capacité à disposer de ces qualités durant ce seul moment, et donc de les rendre acceptables socialement. Mais la jeunesse comme catégorie sert aussi à parler d'un âge où l'on serait influençable, en découvrant par soi-même le monde social. Parler de mouvement de jeunesse dans la lutte conduit à dépolitiser une partie du mouvement. Certains, à droite, parlent même de « jeunes

manipulés ». Des représentations à déconstruire, sauf si, la jeunesse incarne finalement cette force vivifiante qui permet de dépasser nos horizons de lutte. Elle n'a pas d'âge et n'est pas déconnectée de la réalité.

### ■ Alors on s'organise comment ?

Si la loi El Khomri n'est pas une solution contre le chômage et la précarité, c'est une étape pour affaiblir le droit des salarié-e-s et principalement les plus pauvres, et nous pousser à l'individualisme, au soi contre les autres. Nous ne sommes pas dupes et nous sommes de plus en plus nombreux à nous organiser, dans des assemblées de luttes, connecté-e-s ou non à des organisations historiques du mouvement social, dans les syndicats, sur les places, partout. Ce sont là de très puissants lieux de la critique de cette société mortifère, qui nous écrase. On y apprend ou réapprend l'organisation sans le pouvoir, par l'autogestion, afin de contrer cette classe bourgeoise aux désirs de domination sans limites. ●

*Lucas et Mathieu CNT-Stics 13*



#### 1 Alsace

Union régionale CNT c/o Lucha y Fiesta  
BP 30017 67027 STRASBOURG CEDEX  
1 09 52 91 12 14  
[alsace@cnt-f.org](mailto:alsace@cnt-f.org)

#### 2 Aquitaine

Syndicats Gironde 36, rue Sanche-de-Pomiers, 33000 Bordeaux  
05 56 31 12 73  
[ul33@cnt-f.org](mailto:ul33@cnt-f.org)  
Syndicats régionaux PTT Aquitaine, BP 80099, 33704 Mérignac  
Culture Aquitaine, 36, rue Sanche-de-pomiers, 33000 Bordeaux

#### 3 Auvergne

Union locale CNT  
Salle Poly, place Poly, 63100 Clermont-Ferrand

#### 4 Bourgogne

Syndicat intercorporatif CNT de Saône-et-Loire  
BP 3, 71290 Cuisery  
[interco71@cnt-f.org](mailto:interco71@cnt-f.org)  
06 01 22 17 94  
Syndicats CNT Nièvre  
BP 25, 58018 Nevers-Courlis

Syndicats CNT Dijon BP 392, 21011 Dijon

#### 5 Bretagne et Pays de la Loire

Union régionale CNT  
BP 30423, 35004 Rennes CEDEX  
06 34 98 30 72  
[bretagne@cnt-f.org](mailto:bretagne@cnt-f.org)

#### 6 Centre

259, rue de Bourgogne, 45000 Orléans  
[interco.45@cnt-f.org](mailto:interco.45@cnt-f.org)

#### 7 Champagne-Ardennes

Syndicats CNT Mame BP 90009, 51201 Épernay CEDEX

#### 8 Franche-Comté

Syndicats CNT Doubs c/o CESL, BP 121, 25014 Besançon CEDEX  
[cnt-doubs@cnt-f.org](mailto:cnt-doubs@cnt-f.org)  
Syndicat intercorporatif CNT Jura BP 98, 39140 Bletterans CEDEX

#### 9 Île-de-France

Union régionale CNT  
33, rue des Vignoles, 75020 Paris  
01 43 72 95 34  
[br.rp@cnt-f.org](mailto:br.rp@cnt-f.org)

#### 10 Languedoc Roussillon

Union régionale CNT  
BP 90256, 6 rue d'Arnal  
30000 Nîmes  
[ur.lr@cnt-f.org](mailto:ur.lr@cnt-f.org)

#### 11 Limousin

Union locale Limou-sin  
6, rue de Gorre, 87000 Limoges,  
[cnt87@cnt-f.org](mailto:cnt87@cnt-f.org)

#### 12 Lorraine

Union régionale CNT  
[ur.lorraine@cnt-f.org](mailto:ur.lorraine@cnt-f.org)  
UD CNT Moselle  
5, place des Charrons, 57000 Metz  
[ud57@cnt-f.org](mailto:ud57@cnt-f.org)

#### 13 Midi-Pyrénées

Union régionale CNT  
18, av. de la Gloire, 31 500 Toulouse  
Tél 09 52 58 35 90

#### 14 Nord-Pas-de-Calais

Union régionale CNT 32, rue d'Arras, 59000 Lille  
03 20 56 96 10  
[ur59-62@cnt-f.org](mailto:ur59-62@cnt-f.org)

#### 15 Normandie

Syndicats CNT Calvados BP 02, 14460 Colombelles Syndicats CNT Seine- Maritime BP 411, 76057 Le Havre CEDEX Syndicat CNT Eure  
[interco27@cnt-f.org](mailto:interco27@cnt-f.org)

#### 16 PACA

CNT-STICS 13 c/o 1000 bâbords 61, rue Consolat 13001 Marseille

#### 17 Pays la Loire

voir Bretagne  
**18 Picardie**  
Voir avec le BC

#### 19 Poitou-Charentes

Union régionale CNT  
20, rue Blaise-Pascal, 86000 Poitiers  
05 49 88 34 08

#### 20 Rhône-Alpes

Union régionale CNT  
44, rue Burdeau  
69001 Lyon

# La Commune nous inspire

Les avancées sociales, économiques de La Commune : toujours d'une grande modernité.

Il y a 145 ans, le 28 mai 1871, mourait la Commune de Paris, noyée dans le sang, les survivant-es emprisonné-es, déporté-es. Cette année, nous avons choisi de mettre en avant les programmes sociaux-économiques de la Commune. Certains n'ont pu être finalisés, d'autres ont été adoptés avec effet immédiat.

**P**etit aperçu des mesures principales.

## ■ Un logement pour tou-tes

Réquisition des logements vacants. Suspension des loyers impayés d'octobre 1870 à avril 1871 inclus..

## ■ Une éducation égalitaire et gratuite pour tou-tes

Enseignement primaire gratuit et obligatoire. Laïcisation des écoles publiques, suppression de l'enseignement religieux. Développement de l'instruction des filles. Programme d'enseignement professionnel.

## ■ La terre au paysan, l'outil à l'ouvrier, le travail à tout-es

Uniformisation des traitements des fonctionnaires. Égalité de traitement des femmes et des hommes

Coopératives ouvrières gérant les entreprises dont les patrons ont pris la fuite. Élections des chefs d'ateliers. Interdiction du travail de nuit des ouvriers boulangers. Élection au suffrage universel de tous les agents employés par les administrations, la justice et l'enseignement. Suppression des amendes et retenues sur salaire.

## ■ Une culture ouverte à la libre créativité

Mise à disposition des salles de spectacles appartenant à la ville pour des représentations au bénéfice des veuves, orphelin-es et blessé-es de



Une assemblée de femmes, comme la naissance des réunions non mixtes.

la garde nationale. Décret plaçant les théâtres de la ville sous la tutelle de la délégation à l'enseignement. Les théâtres passent sous le régime de l'association, privilèges et directeurs sont supprimés. Organisations de fêtes musicales dans le palais des Tuileries, une affiche donne le ton : « *Peuple ! L'or qui ruisselle sur les murs, c'est ta sueur ! Assez longtemps, tu as alimenté de ton travail, abreuvé de ton sang, ce monstre insatiable : la monarchie.* » Autonomie totale des arts et des artistes, libre expression de l'art dégagé de toute tutelle. En littérature, rares sont les artistes de plume connus de l'époque qui aient soutenu la Commune : Hugo, Rimbaud, Verlaine en sont, les autres se sont alignés sur une échelle allant de l'inexistence aux écrits haineux.

## ■ Dettes, démilitarisation, et pensions

Suspension des dettes des petits

commerçants et des ouvriers avec trois ans pour rembourser échéances et dettes. Séparation de l'église et de l'État. Abolition de la conscription et des armées permanentes. Droit de retirer gratuitement du Mont-de-Piété les vêtements, outils, meubles et livres engagés pour une valeur inférieure à 20 francs (Le salaire moyen pour un homme est de 2,24 francs/jour, pour les femmes de -35 à -65%). Versement d'une pension à tous les blessés, aux veuves et aux orphelins des gardes nationaux tués au combat. Suppression de la notion d'enfants légitimes/naturels, et épouses/concubines pour la perception des pensions.

## ■ Pour une nouvelle société

Responsabilité directe des élus, révocables en permanence. Décentralisation du pouvoir. Autonomie des communes, suivant la déclaration

MAIRIE DU 3<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

## FOURNITURES GRATUITES

AUX

ÉLÈVES DES ÉCOLES COMMUNALES

**Nous informons les parents des élèves qui fréquentent nos écoles qu'à l'avenir toutes les fournitures nécessaires à l'instruction seront données gratuitement par les instituteurs qui les recevront de la Mairie.**

**Les instituteurs ne pourront, sous aucun prétexte, faire payer des fournitures aux élèves.**

Paris, le 28 avril 1871.

Les Membres de la Commune,

ANT. ARNAUD,  
DEMAY,  
DUPONT,  
PINDY.



de Jules Vallès : « *L'autonomie absolue de la commune étendue à toutes les localités de France, et assurant à chacune l'intégralité de ses droits, et à tout français le plein exercice de ses facultés et de ses aptitudes, comme homme, citoyen et travailleur. L'autonomie de la commune n'aura pour limites que le droit d'autonomie égal pour toutes les autres communes adhérentes au contrat, dont l'association doit assurer l'unité française* ».

Bien sûr, l'histoire ne se reproduit pas, ou alors sous forme de farce comme dirait Marx, et donc il n'est pas question pour nous de faire de la Commune et de ses décisions un modèle qu'il faudrait suivre à la lettre. La seule notion « d'unité française » ferait bondir la plupart d'entre nous. Plusieurs éléments de ce programme interpellent notre modernité en rappelant que la lutte pour la liberté et l'égalité est un combat de très longue haleine. Nous luttons encore aujourd'hui pour l'égalité salariale entre hommes et femmes revendication qui date de plus de 145 ans. La réquisition des logements vacants est toujours revendiqué aujourd'hui. L'abolition par la Commune de la différence entre enfants légitimes et naturels n'a été entérinée que par une loi de 2009, soit 139 ans après...

On ressent un sentiment de désolation face à la centralisation du pouvoir actuel et à notre classe politique, quand on pense que la solution était donnée il y a 145 ans. Que penser des débats sans fin qui agitent les politiques et nos concitoyens sur une sixième république, quand nos prédécesseurs communards avaient déjà trouvé la solution : des mandats révocables et une décentralisation du pouvoir ? Le programme de la Commune nous montre à quel point les luttes sont longues et coûteuses, pour des victoires parfois dérisoires au regard des sacrifices qu'elles supposent.

#### ■ Aujourd'hui

Nos camarades communard.es nous rappellent une vérité que les syndicats qu'on appelle aujourd'hui réformateurs ont oublié : la lutte pour des droits nouveaux n'a de sens que dans le cadre d'une lutte pour l'abolition du pouvoir. Réclamer des droits et compter sur le patronat ou l'État pour les faire appliquer, c'est se nourrir d'illusion. Pour obtenir des droits et s'assurer de leur application, il faut établir un rapport de force face à

l'État et au patronat.

En vertu de ces principes élémentaires, nous appelons fortement à la grève générale qui, seule, permet d'établir ce rapport de force. C'est aussi en cela que nous sommes des syndicalistes révolutionnaires, car sans révolution sociale et libertaire, jamais nous n'obtiendrons une satisfaction réelle de nos revendications qui, rappelons-le, viennent pour nombre d'entre elles, de fêter leurs 145 ans. ●

*Etpreci 75*

- site des « Amies et amis de la Commune-1871 » qui nous invite chaque année à la commémoration : [www.commune1871.org](http://www.commune1871.org)

Spécialiste de la Commune, l'historien Jacques Rougerie a écrit plusieurs ouvrages et créé un site sur le sujet : [www.commune-rougerie.fr](http://www.commune-rougerie.fr)



## Atenco



## Paris, banlieue d'Atenco

**D'Atenco à Paris, la CNT n'oublie pas, se solidarise et lutte !**

Pour la CNT il était important de marquer le coup pour les camarades d'Atenco. À dix ans de la terrible répression de mai 2006, nous sommes toujours là ! Nous n'oublions pas qu'Enrique Peña Nieto, alors gouverneur de l'État de Mexico et principal responsable de ces exactions, est aujourd'hui président du Mexique...

Notre confédération syndicale s'était mobilisée dès 2001 pour soutenir la commune d'Atenco contre le projet d'un nouvel aéroport. En 2003, les camarades Marta et Saul sont venus en France pour participer au contre-sommet du G8 à Annemasse et avaient pu présenter le cas d'Atenco au Village alternatif et anticapitaliste. Un an jour pour jour après les journées sanglantes des 3 et 4 mai 2006, la camarade Marta du FDPT est venue participer à nos rencontres syndicales internationales

I07 à Paris, où machette à la main, elle a témoigné de la répression à Atenco. Elle a également défilé le 1er mai 2007 à Paris aux côtés de la CNT et du CSPCL, Comité de solidarité avec les peuples du Chiapas en lutte. On se souvient de la venue dans nos locaux d'Ignacio del Valle, avec le groupe Resistencia de Mexico, qui avait manifesté le 1er mai 2013 en tête du cortège de la CNT, puis Resistencia de Mexico avait joué au festival de la CNT à la Parole Errante à Montreuil, avant de se rendre à ND-des-Landes, où un projet d'aéroport menace aussi les paysans et habitants locaux. Ce 1er mai 2016 à Paris, des banderoles de soutien à Atenco ont encore une fois trouvé leur place dans le cortège libertaire, portées par des membres du CSPCL, du Collectif Paris-Ayotzinapa, et de la CNT.

Si la lutte des paysans d'Atenco nous touche autant, c'est aussi parce

que notre propre territoire de vie et de lutte est menacé : ici, dans l'est parisien, les promoteurs immobiliers et la Mairie de Paris transforment peu à peu un des derniers quartiers populaires en zone de bureaux et de résidences pour classes aisées. Les locaux parisiens de la CNT (où est hébergé le CSPCL), menacés par la spéculation ont été déclarés symboliquement « Aguascalientes » (zone zapatiste), en 1995, par Amado Avendaño Figueroa, gouverneur en rébellion de l'État du Chiapas. Un endroit de Paris rebelle, où les cris de « ¡ Zapata vive ! » et « ¡ La lucha sigue ! » ont résonné et résonneront encore longtemps ! ●

¡ Solidaridad internacional !

*Le Groupe de travail Amériques*

## Maroc

### Congrès de la FNE au Maroc :

Des résistances syndicales au futur.

« **L**es 28 et 29 mai 2016 se tenait à Rabat le 11ème congrès de la Fédération Nationale de l'Enseignement (Maroc). Il a rassemblé 850 congressistes représentant les différentes sections locales du syndicat.

Les délégations devaient compter au moins une femme et un « jeune » (moins de 35 ans), la FNE souhaitant d'une part pousser les sections locales à syndiquer femmes et « jeunes » et d'autre part à impliquer ces dernier-e-s dans la vie de la fédération. La principale question de ce congrès était de savoir si la FNE rejoignait l'Union Marocaine du Travail (UMT) ou en restait indépendante. Pour rappel, en 2012, les militants progressistes membres du bureau de l'UMT en avait été exclus entraînant des prises de position de plusieurs fédérations appartenant alors à l'UMT dont la FNE. Cette dernière avait décidé de quitter l'UMT dite bureaucratique, à l'instar de la fédération du secteur agricole (FNSA) et la fédération des ouvriers et fonctionnaires des collectivités locales (FNOFCL). Suite à des négociations, les membres exclus du bureau de l'UMT ont été réintégrés en 2015, la FNSA et la FNOFCL ont alors décidé de rejoindre l'UMT, créant une tendance démocratique au sein de cette

confédération. Lors de son congrès, marqué par de nombreuses prises de paroles et slogans chantés, la FNE a décidé de se consolider en tant que fédération de l'enseignement avant de rediscuter lors de son prochain congrès (dans 4 ans) d'une potentielle intégration dans l'UMT.

Ce congrès a été l'occasion pour les représentants de Solidaires, du Conseil des Lycées Algériens, de l'UGTT (Tunisie), de la CNT et des militants de la FNE de discuter de la situation de l'éducation dans les différents pays ; de revenir sur les luttes que les enseignants contractuels algériens ont menés (marche à partir de Bejaïa en direction d'Alger, stoppée et réprimée à quelques dizaines de kilomètres de son but) ; et des enseignants stagiaires marocains qui ont manifesté à plus de 10000 dans les rues de Rabat, deux mouvements auxquels la population s'est jointe ; et de constater une fois de plus les attaques similaires que le secteur de l'éducation - parmi d'autres - subit (précarisation des personnels, privatisation de l'enseignement primaire et secondaire au Maghreb, dégradation des conditions de travail, etc.) et de la nécessité de développer des résistances communes.» ●

*Groupe Afrique du Secrétariat International  
de la CNT*

Depuis de nombreuses années, la CNT travaille en solidarité avec des structures syndicales et associatives se revendiquant de la lutte des classes et de l'émancipation. Cette solidarité est prise en charge par le Secrétariat International, composé d'adhérents de toute la confédération et représenté par des mandaté-e-s, désignés par le congrès confédéral tous les deux ans.

Le développement des relations internationales reste d'abord un travail de base, mené par les syndicats et les militant.es eux/elles-mêmes. Le Secrétariat International apporte les conditions nécessaires pour que ces relations puissent se renforcer ; il ne s'agit en aucun cas de définir une tendance politique quelconque, mais de devenir l'expression de la solidarité internationale de tous les syndicats de la CNT.

#### SOLIDARITE INTERNATIONALE

La solidarité internationale telle qu'envisagée par la CNT ne prend pas la forme d'un soutien de type « humanitaire » : nous sollicitons autant nos contacts dans les luttes syndicales que nous menons qu'ils le font pour leurs propres luttes.

Cette solidarité passe également par une veille permanente des événements liés aux droits sociaux des travailleur.se.s et à la qualité de vie de chacun dans les pays dans lesquels nous avons des partenaires.

#### FORMES D'ACTIONS

- \* Signature de textes collectifs engageant la solidarité envers l'organisation demandeuse
- \* Rassemblements de solidarité
- \* Rencontres formelles avec ces organisations ou collectifs, en France ou ailleurs, afin de nouer des contacts et de nous former mutuellement
- \* Association au projet général d'une organisation ou association
- \* Missions sur le terrain pour établir de nouveaux contacts, maintenir les anciens, connaître la réalité du terrain, apporter notre soutien et nous former sur d'autres formes de lutte
- \* Rencontres de branches. Lorsque nous recevons ou envoyons une demande de solidarité, nous nous efforçons de mettre en contact les branches d'industrie équivalentes (éducation, santé, BTP etc.)

#### COMPOSITION DU S.I.

Le Secrétariat International est divisé en groupes de travail (ou GT) recouvrant des régions plus ou moins étendues du globe : Palestine, Afrique, Amériques, Océanie & Europe. Pour visualiser ce travail, vous pouvez consulter le site du Secrétariat International <http://www.cnt-f.org/international>

Confédération Nationale du Travail  
Secrétariat International  
33, rue des Vignoles  
75020 Paris

## Tunisie

# Un lieu d'éducation et de culture populaire ouvre ses portes à Tunis

À l'ouest de la vieille médina de Tunis s'étend une sebkha, grand lac salé, du nom de « Sijoumi ». Elle est entourée sur la moitié de sa rive par le quartier populaire de Sidi Hassine Sijoumi (on dit aussi Sijoumi pour le désigner), l'un des plus pauvres de la capitale tunisienne, construit à l'arrache depuis les années 70. Des dizaines de décharges de déchets provenant des quartiers bourgeois, et d'autres quartiers populaires, s'entassent dans la sebkha, côté Sijoumi, symboles de décennies de corruption et de mépris de classe des autorités locales jusqu'au plus haut sommet de l'État. Mais, en février 2016, c'est aussi à Sijoumi, qu'une poignée de militants et d'intellectuels ont lancé l'Université populaire Mohamed Ali el Hammi. Un nom symbole de résistance culturelle et politique.

**D**u centre-ville à Sijoumi.

À l'université du 9 avril, posés avec une camarade de l'UGET (Union générale des étudiants de Tunisie), on discute des derniers événements du pays, des sit-in et des grèves. « 9 avril », comme on appelle la fac pour faire vite, est située en haut de la médina, ce n'est pas très loin de là où nous nous rendons. Les étudiants du 9 avril qui ont des bonnes notes racontent parfois entre eux qu'il ne faut pas traîner tard le soir pour ne pas se faire agresser par les jeunes de Sijoumi... Après avoir passé la matinée dans la bibliothèque de la fac, nous attendons la voiture de Souhayl et Nassreddine. Les deux syndicalistes, l'un de l'UDC (Union des diplômés chômeurs), l'autre de l'UGTT (Union générale des travailleurs de Tunisie) arrivent et nous partons tout de suite à



Sijoumi. Nassreddine, qui conduit, ferme les fenêtres avant que nous passions le long de la sebkha. En vain, une violente puanteur envahit l'intérieur de la voiture. La pollution de ce grand lac salé d'un climat aride se fait sentir tout de suite. Tandis que défilent, à gauche du véhicule, les flammands roses les pieds dans l'eau et les poubelles éparpillées, à droite, les quartiers faits de briques et de tôles s'étendent longuement. La destruction du milieu rural et l'exode massif des campagnes vers la ville apparaissent dans toute leur dureté. La colline de la médina cache en quelque sorte l'ouest et le sud de Tunis, la majeure partie de ses quartiers les plus pauvres. Le centre-ville, ainsi qu'une bonne partie des quartiers nord bordant la mer, sont toujours restés le regard accroché à l'Europe, et veulent imiter la société de consommation à l'occidentale en exhibant partout les boutiques de marques, les pubs géantes avec des femmes et des en-

fants blonds, les grosses banques et compagnies d'assurances. C'est un vase clos néo-colonial, protégé par un impressionnant dispositif militaro-policiier, imperméable aux quartiers populaires, et plus largement, fermé au reste du pays. Descendre la médina par l'ouest, c'est prendre l'une des portes pour « l'autre Tunisie », la Tunisie intérieure, qui commence avec les premiers quartiers autour de la capitale.

Une fois arrivée sur place, on rentre dans le bâtiment unique de l'université, qui est une sorte de grand hangar en plein ré-aménagement. Nous tombons sur un atelier de musique qui se termine, avec des jeunes du quartier. Nay, chant, oud, bendir et derbouka. Sur une grande scène, un élève chante ; il est accompagné par un joueur de nay plus âgé. Assis dans les rangées de sièges bien confortables, quelques autres élèves assistent, certains ont des percussions. Un peu plus loin, il y a le groupe avec des ouds. Chacun partage son savoir, les gens apprennent entre eux, l'idée de démocratisation du savoir passe ici par une transmission qui s'oppose au modèle dominant élitiste. Ce modèle, calqué sur l'Europe et l'Amérique, qui pourrit les mentalités dans les universités et les écoles bourgeoises de la Tunisie et impose la soumission au capitalisme. Le décor, le langage et les pratiques de l'université populaire Mohamed Ali El Hammi, cassent avec cette réalité de l'impérialisme. On y trouve différents types d'ateliers, de formations de cours. On y apprend la philosophie, le théâtre, le cinéma ; il y a des formations juridiques et politiques, et mêmes des ateliers de bricolages et de construction ba-



sés sur la récup'. La terre préoccupe aussi les militants de l'université. Un travail collectif a commencé avec les habitants de Sijoumi pour s'organiser contre la pollution, qui entraîne des maladies, des conditions sanitaires catastrophiques. L'université est par principe ou-

verte à tout le monde, mais de fait, le lieu a rapidement pris la forme d'un centre socio-culturel qui rappelle ceux de Palestine. Elle est fréquentée par les habitants du coin, beaucoup de jeunes, attirés par les quelques militants issus du quartier qui ont participé au lancement



**Fondateur en 1924 du premier syndicat de travailleurs indigènes dans les colonies de l'empire français, la CGTT (Confédération générale des travailleurs tunisiens) Mohamed Ali El Hammi, fût condamné à l'exil en 1925, et mourut dans d'obscures circonstances en Arabie Saoudite en 1928. L'État français démantela en quelques années la CGTT après avoir chassé de Tunisie l'une de ses têtes pensantes les plus efficaces. Agitateur lors des grèves ouvrières des ports, orateur éloquent dans les mines de phosphates du sud, conscient des terribles réalités économiques des milieux rural et de l'artisanat sous la colonisation, et capable de coordonner les travailleurs de plusieurs régions, Mohamed Ali est une figure à l'avant-garde des mouvements de décolonisation. Ses quelques écrits, déterminants dans la construction du mouvement syndical tunisien, et dans le mouvement de libération national tunisien, sont depuis peu accessibles en français.**

Tahar Haddad, *La naissance du mouvement syndical tunisien*, traduction et préface de Mohammed Ben Larbi. Edition de l'Harmattan, 2013, Paris.

de l'initiative, heureux de trouver enfin un lieu émancipateur et ludique dans un environnement complètement dépourvu d'espaces culturels. Le tag de Handala, l'enfant Palestinien en haillons, trouve sa place très naturellement à Sijoumi, sur la porte de l'université populaire. Elle a d'ailleurs fêté, le 30 mars, un mois après l'ouverture de ses portes, la journée de la terre palestinienne, qui commémore l'expropriation violente de vastes terres en Galilée par Israël. Sur le thème de la lutte contre l'oubli et pour la revalorisation de la culture de la résistance, un concert et une exposition a été organisés.

En Tunisie, comme en Palestine, « *la question de l'intifada a été évacuée des discours officiels* » nous dit Souhayl Idoudi, membre du bureau exécutif de l'UDC. C'est avec sa parole, ainsi que celles de Ayoub Jawedi, acteur, metteur en scène, militant et Naoufel Benali, musicien, tout trois investis dans les activités de l'université, que nous vous proposons de comprendre cette initiative.

### Souhayl

L'université populaire Mohamed Ali El Hami a été à l'initiative de l'UDC et de l'association 1864 (1). Le collectif de grafeurs Zwewla nous a aussi aidé pour monter ce projet. L'idée est née après des discussions entre nous, et au regard d'initiatives du même type en Afrique du sud ou au Brésil. Et puis nous avons décidé d'élaborer notre propre conception du projet. Nous faisons des formations dans différents domaines : l'éducation, la santé, l'économie sociale et solidaire, l'art.

Il y a beaucoup d'études qui montrent les taux de décrochage scolaire, de chômage, de criminalité, dans le quartier de Sijoumi. Ce type de quartier c'est aussi l'endroit où se réaliserait le recrutement pour les groupes comme l'État islamique. 111 personnes seraient parties en Syrie. Notre constat, c'est que le quartier est complètement abandonné par l'État. Il n'y a aucun lieu de culture, de loisir, d'apprentissage, de santé... Ce que l'on remarque le plus facilement ici, c'est la présence des postes de police. L'État n'est présent que pour son rôle répressif.



Ce projet est né de la rencontre entre des universitaires, des gens du théâtre, des musiciens. Nous faisons participer les habitants du quartier, il y a eu des inscriptions, et nous avons recensé dans des petits entretiens ce que les habitants du quartier voulaient faire de ce lieu, quelles matières ils voulaient étudier. Nous essayons de proposer des choses qui n'existent pas, et de mener une réflexion sur l'enseignement. Nous voulons qu'il y ait une horizontalité dans les rapports entre les gens. Nous ne voulons pas reproduire l'enseignement tel qu'il est pratiqué dans les institutions. Nous sommes bénévoles dans ce projet, on pense juste que ces questions nous concernent, c'est pourquoi nous nous investissons là-dedans.

### **Ayoub**

Sijoumi est mon quartier, j'habite à 100 mètres d'ici. Nous avons commencé à faire des ateliers artistiques comme avec le théâtre, la musique, et nous avons essayé d'adopter une forme où le citoyen est aussi un acteur du projet, il n'a pas juste un regard extérieur, ou bien c'est un consommateur, il par-

ticipe à la production. Nous avons découvert que les gens avaient soif d'un savoir différent, qui ne soit pas à l'image de ce qui est produit dans l'enseignement public et dans le privé. L'étudiant, les élèves sont justes des consommateurs qui viennent pour mémoriser des informations mais qui n'éprouvent aucun plaisir à faire ce qu'ils font. L'esprit de concurrence, la notation, priment sur l'apprentissage lui-même. Tous ceux qui participent à l'université sont issus des quartiers populaires ou viennent de quartiers similaires. Ils connaissent la violence de la vie dans ces quartiers et la souffrance des jeunes.

### **Naoufel**

S'il faut approfondir ce constat, ce que vit la Tunisie aujourd'hui, c'est d'abord un problème culturel. Les deux dictatures ont créé un grand vide culturel...

### **Ayoub**

Et la « démocratie » continue leur programme.

### **Naoufel**

Leur objectif c'est toujours que la culture soit réservée à l'élite. Tout

ce qui provient de la culture populaire est marginalisé et déclassé. En Tunisie, deux cultures se sont développées, une culture de l'élite et une culture populaire. Il n'y a pas eu de révolution en Tunisie il y a cinq ans, et il n'y a pas eu de révolution spécialement dans la culture. Le peuple est révolté, mais il n'est pas cultivé. Et même ceux qui ont des diplômes universitaires, même ceux qui ont fait médecine, ils ne sont pas cultivés. C'est à partir de ce constat que nous avons décidé d'orienter notre travail militant sur la culture dans les milieux populaires. Nous voyons que les salles de cinéma sont désertées, que les gens ne vont pas au théâtre, qu'ils ne lisent pas. L'université populaire est là pour tenter de répondre à ce manque. ●

*Groupe Afrique du Secrétariat International  
de la CNT*

*Entretiens réalisés par Rania Majdoub  
et Elie Octave en avril 2016*

(1) La date de 1864 fait référence à la révolution contre le pouvoir du Bey, partie de la région de Kasserine et menée par le bédouin Ali Ben Ghedhahem, resté une grande figure populaire.

# Ça botte qui, le sabotage?



**Histoire du sabotage, de la CGT à la Résistance,** Sébastien Albertelli, Ed . Perrin, 495 pages, 25 euros.

On pourrait dire que ça botte le train des patrons du chemin de fer, puisque c'est là que le sabotage a vite pris de l'ampleur. Concrètement, les premières destructions s'allient à Mamzelle Cisailles pour causer à la toute fin du XIXème quelque dégâts aux télégraphes et aux lignes de chemin de fer. Ça court la campagne, ces machins-là, et la nuit tous les chats des fossés et du ballast sont gris. La pince coupante passe à l'action. Poteaux sciés le long des voies ; câbles télégraphiques sectionnés ; lignes téléphoniques cisailées ; Mais aussi boulons tombés malencontreusement dans les circuits, tuyaux crevés par une inadvertance si soigneusement fortuite, talc, pétrole, verre pilé tombés d'eux-mêmes dans la farine... L'évocation du mot sabotage mène bien sûr à la brochure d'Emile Pouget\* en 1912, mais aussi au récent montage flicard de Tarnac, et un peu plus tôt, aux actions clandestines des Résistants contre l'armée allemande.

En 1897, le congrès national de la CGT lance une « commission du boycottage et du sabotage » dont Pouget fait partie. Au départ, c'est une idée d'outre Manche: « Le «Go Canny» consiste donc à mettre systématiquement en pratique la formule «à mauvaise paye, mauvais travail !» Mais il ne se circonscrit pas à cela

seul. De cette formule découlent, par voie de conséquence logique, une diversité de manifestations de la volonté ouvrière en conflit avec la rapacité patronale » écrit Pouget. Saboter se conjugue sous diverses formes : saloper le travail, freiner le rendement, bloquer, enrayer ou détériorer des machines, ou livrer des productions inutilisables. Rien à voir avec la mal-

veillance qui n'a pas de visée politique. Faute de pouvoir attraper les coupables, la répression se recentre sur les propagateurs de ces idées subversives, éditeurs de brochures et de presse. Gustave Hervé et son journal La Guerre Sociale portent à bout de bras l'idée d'une organisation secrète de commandos clandestins coordonnés pour frapper l'économie capitaliste, composée de camarades fiables et tenant leur langue, « pas bavards ni soiffeurs ». Le journal revendique la centralisation des équipes mais la réalité de ce réseau n'est pas démontrée.

Au sein de la CGT naissante, le débat est vif entre partisans du sabotage et ses opposants qui pensent comme Jaurès que ces actions clandestines de petits groupes détournent le prolétariat de l'action collective de masse. Peu de moyens, gros effets, au moins sur les esprits. Instrument

de lutte sociale, le sabotage s'affirme comme arme contre la guerre, mais échoue à saper la mobilisation, avant de devenir arme de guerre dans un cadre militaire, entre escarmouche et guérilla.

Pour l'auteur, historien spécialiste de la Résistance, les faits réels de sabotage syndical auraient été gonflés par la police, et en fait moins

nombreux que le pouvoir, le patronat et la presse avide de sensation et de scandale ont bien voulu le fantasmer.. Ce sabotage social et politique ne mobilise que 70 pages de ce bouquin sept fois plus gros, développant surtout les actions ennemies ou contre l'ennemi pendant les deux guerres. Dommage et pas tant d'intérêt. ●

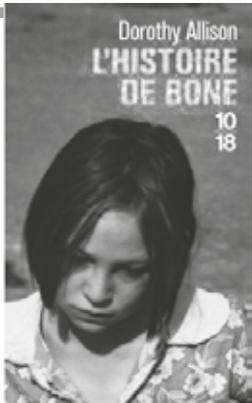
Nicolas, Intercro Nantes



LE PATRON BOUCLANGER. — Halte là, mon garçon ! Il y a le bon sabotage, qui me rapporte, et le mauvais qui te fera fiche à la porte.



# Lesbienne, féministe, prolo, auteure



**L'Histoire de Bone**  
Dorothy Allison,  
10/18, 416 pages,  
10 euros



**Peau : À propos de sexe, de classe et de littérature,**  
Dorothy Allison,  
Ed. Cambourakis,  
288 pages, 22 euros.

Militante féministe lesbienne radicale depuis les années soixante-dix, Dorothy Allison est née en 1949, et a grandi dans le sud des États-Unis dans la misère économique et sociale. Certains de ses textes de combat sont réunis dans un recueil : *Peau*. En 1992 elle publie un roman, *L'Histoire de Bone*. Au début des années quatre-vingt, elle participe aux Sex wars qui opposent les tenants d'un féminisme à teneur essentialiste et des militantes pro-sexe. Les premières tendent à considérer le sexe comme complètement et à tout jamais du domaine masculin. Les secondes comme Dorothy Allison voient le sexe comme une poten-

tialité pour les femmes, notamment lesbiennes.

Son recueil *Peau* contient beaucoup de textes où elle parle d'elle-même, de ses nombreuses difficultés à exister en tant que lesbienne et, presque plus douloureux, en tant que prolétaire. *L'Histoire de Bone* est la sienne, son enfance de white trash la marque pour le meilleur et le pire. Elle lie sa conscience de classe et sa conscience de genre opprimé. L'écriture et plus singulièrement l'écriture

de soi lui sert à expérimenter une littérature féminine et lesbienne.

«*Le concept de littérature féministe m'offrait la possibilité d'être fière de ma sexualité*» écrit-elle dans l'essai *Croire en la littérature*, ajoutant : «*Si la littérature était un système malhonnête, dans lequel le travail d'hommes et de femmes médiocres était glorifié parce qu'il accordait à un système de valeurs qui dévaluait les femmes, les homos, les personnes de couleur et les pauvres, alors comment pouvais-je essayer d'en faire partie ?*». Elle a donc, par ses écrits, un rôle de pionnière, à côté d'autres femmes comme Bertha Harris, animatrice d'ateliers d'écriture féministe, à qui

Dorothy Allison rend hommage dans un texte.

«*Toute ma vie, j'ai détesté les clichés. Ceux concernant les personnes comme moi et celles que j'aime*». *L'Histoire de Bone* raconte son enfance : «*J'ai- mais bien être une femme avec mes tantes, sentir que je faisais partie de quelque chose de méchant, fort et différent de mes grands cousins grossiers, différent de l'univers des mâles qui crachaient, râlaient et se croyaient tout permis.* » Mais son beau-père, qu'elle appelle Papa'Glen, la bat et la touche. «*Je vivais dans un monde de honte. Je cachais mes bleus comme si ils étaient la preuve de crimes que j'avais commis. Je savais que j'étais quelqu'un de dégoûtant, de détriqué.*» Le lecteur se surprend à être joyeux lorsque les oncles de Bone découvrent les bleus et tabassent sans pitié Papa'Glen. Belle galerie de portraits que ses oncles et tantes, tous pauvres et fiers.

On retrouve dans cette évocation des blancs pauvres du sud des ambiances à la Steinbeck et à la Faulkner. Mais écrite par une femme ! Avec le point de vue et l'expérience d'une femme, qui plus est lesbienne. Lire ces deux livres ensemble ouvre des perspectives très intéressantes, de la théorie à la praxis, «*à propos de sexe, de classe et de littérature*»... ●

Gilles Durand, Intercro Nantes

## Été d'urgence

Les luttes continuent, même l'été.

Quelques suggestions de rendez vous d'été, si la tong de lutte et l'esprit rebelle vous mènent dans ces coins-là.

- **Festival Resistances**, 20ème édition, films et débats. Du 8 au 16 juillet à Foix (Ariège). Une éducation joyeuse (9 & 10 juillet), Etrangers à domicile (11 & 12 juillet), Voyage, entre désirs et désastres (13 & 14 juillet), Parole sous presse (15 & 16 juillet), Zoom Grèce (tous les jours à par-

tir de 18h) <http://festival-resistances.fr/>

- **Rassemblement à ND-des-Landes** (Loire-Atlantique), 9 et 10 juillet. «*semailles et démocratie*» [www.acipa-ndl.fr/actualites/divers/item/651-ndl2016-9-10-juillet-semailles-de-democratie](http://www.acipa-ndl.fr/actualites/divers/item/651-ndl2016-9-10-juillet-semailles-de-democratie)

- **La Belle Rouge !** festival proposé par la compagnie Jolie Môme. Du 29 au 31 juillet 2016 (théâtre, concerts, et cinéma engagé, ateliers politiques, tables de presse) Saint-Amant-Roche-Savine (Puy-de-Dôme).

<http://cie-joliemome.org/?p=726> ●





# Du validisme en milieu militant

La parole d'un psychiatrisé régulièrement stigmatisé. Expérience vécue.

« Oh, il nous fait chier avec ses problèmes psy ! » / « Ce matin, j'ai vu une émission sur des trisomiques, ça m'a fait penser à toi ! » / « En ce moment tu vas bien, t'es pas chiant ! » / « Tu n'as vraiment pas d'humour ! » / « Tu n'es pas prof, t'es handicapé mental ! » / « Tu avais oublié tes médicaments, ah ah ah » / « On peut pas militer avec lui, il est trop cinglé ! » / « Mais t'es complètement parano, mon pauvre gars ! » / « La psychiatrie, c'est ton fonds de commerce ! » / « T'es vraiment asocial ! ».

Ce florilège de choses entendues n'est pas sorti de la bouche de gros cons de droite ni de fachos. Non, je les ai entendues de la bouche de soi-disant anarchistes, des libertaires en papier mâché. Ce validisme se nourrit de mauvaises blagues, d'attaques, de critiques, de jugements sur et contre les handicapés mentaux.

## ■ Assumer d'être psychiatrisé

Quand on choisit comme moi, alors que je pourrais aisément le cacher, d'affirmer son statut de psychiatrisé pour renverser le stigmaté et en faire une arme contre le système psychiatrique et le gouvernement des corps, ce n'est ni simple ni de tout repos. Les militants-es ont vite le mot « fou » ou « folle » à la bouche. La parole d'un-e psychiatrisé-e est discréditée. Et ça suscite toujours de drôles de réactions. Pour certains, ce sera un déni du handicap : il est normal, il est comme les autres donc on

peut spécialement lui taper dessus à bras raccourcis.

Il y a aussi ceux qui, non contents de le savoir, cherchent à tester mes limites, voir si je suis vraiment psychiatrisé. Ils en parlent donc beaucoup, discutent, taquinent, envoient des piques, semblent obsédés par ça et me manquent de respect. Évidemment, au bout d'un moment, j'en ai assez et je gueule ! Et le piège se referme : la preuve est là, je suis complètement cinglé ! Il y a ceux qui scrutent et expliquent le moindre de mes comportements pour traquer les traces de la folie. Il y en a qui ne me parlent, gentiment, que de ça, jouant au médecin pour avoir une position surplombante.

Bref, vous l'aurez compris : j'affirme être prisonnier d'une case, et on m'y enferme encore plus ! On me cantonne dans la maladie, on me réduit à cette seule dimension ! Même en milieu militant, je suis effectivement psychiatrisé par les autres.

## ■ La banalité du mal

Les maladies mentales étant assez répandues, nombre de militants ont de la famille, des ami-es, des connaissances psychiatrisé-es. Donc ça remue des choses en eux, la volonté d'une mise à distance, « surtout pas moi ! », de la culpabilité quand ce n'est pas pire et plus vicieux. De ce remue-méninges sortent parfois des comportements et des jugements ab-

jects, même chez des militant-e-s très au fait des questions des différentes oppressions.

J'ai remarqué par ailleurs que les femmes [moi-même étant un homme] sont beaucoup plus empathiques et moins cherche-merde. Les hommes virilistes, bien qu'étant solidaires de leur genre, sont toujours en compétition : la folie est un bon argument pour discréditer l'adversaire mâle.

Si dans ces paroles stigmatisantes et autres mauvaises blagues, on remplace fou ou cinglé par noir, juif, ou même femme, ça fait froid dans le dos !

Avec ce texte, je veux frapper un véritable coup de poing sur la table. Pourtant, et peut être certain-e-s me le reprocheront, je me sens, pour ma tranquillité au jour le jour, pour ne pas être réduit au rôle de fou de service et pour toutes les raisons rapportées précédemment, je me sens obligé de prendre un pseudonyme et de ne pas mentionner la ville où je milite.

Je ferai bien la chasse aux validistes de tout poil et aux piliers du psychiatrie dans le milieu libertaire. Je sais qui est dangereux puisque je sais qui est correct. Je ne respecte pas ceux qui ne me respectent pas. Comme disait ma vieille voisine : je leur arrache un œil et je fais caca dedans ! ●

Aimé Clatot. mai 2016



# Un projet rouge et noir en pleine ZAD

La Pointe, une ferme participative autogérée à la ZAD de ND-des-Landes.

L'air est doux, le soleil a du mal à percer. Philippe écrit et énumère les tâches du jour et chacun·e choisit son chantier selon ses compétences et envies. Il faut installer un nouveau tableau électrique, Marc s'en charge. Simon et Marjorie sécurisent et ferment les issues d'un hangar dont le toit s'écroule. Plusieurs personnes se mettent au jardinage. Philippe explique les principes de la permaculture. On déplace des petits chênes qui gênent. Cette dizaine d'enfants, femmes et hommes, ne vit pas à La Pointe. Ce ne sont pas des zadistes mais des copains et copines de la CNT de Nantes qui veulent participer au projet, ferme occupée appartenant au département.

À l'heure du repas, Philippe explique les différents projets, d'abord et avant tout lutter contre le projet d'aéroport ! Au-delà, c'est la mise à disposition pour des réunions internes ou publiques de La Pointe à des orgas, assos, syndicats, partis politiques « à condition de ne pas se présenter aux élections. » Tout cela pour favoriser des convergences.

## ■ Ferme, auberge, sas, autogestion

C'est aussi une sorte d'auberge destinée à des gens en lutte et qui veulent venir à la ZAD : «*Mais pas un lieu pour les bourgeois*» précise Philippe. Pas un hôtel non plus. Chacun·e participe aux activités de la maison. La Pointe pouvant être un «*sas d'acclimatation pour des gens en lutte*» et de contact avec les zadistes.

Cette ferme, grand jardin potager et petits élevages divers (moutons, poules, lapins, etc.), veut «*remettre en place une activité paysanne de petite échelle*» visant l'autonomie alimentaire et «*le partage des techniques et des aliments produits*». C'est à ces activités que les visiteur·ses auront à participer.

Autre projet, une sorte de Fablab, laboratoire d'étude et de réalisation de technologies réappropriables «*en faisant converger des gens qui ont de l'expérience*», par exemple pour la maîtrise énergétique dans tous les domaines.

Le projet global ici, c'est l'autonomie vis-à-vis de l'État et du capitalisme. Énergétique avec des panneaux solaires «*pour aller au plus*

*court mais ce n'est pas une finalité*» et la construction en chantier participatif d'une éolienne, «*pas non plus une finalité*». Alimentaire avec le grand jardin, les élevages et le puits dont l'eau est excellente : «*L'ancien paysan qui a 80 ans l'a bue toute sa vie*».

Philippe dévoile son projet politique : «*La ZAD, c'est la convergence historique de deux mouvements : les hippies et les révolutionnaires*». Mais sans transmission sinon discontinue. «*Du coup, la transmission se fait par un imaginaire décousu dont la seule unité est l'aversion envers la société capitaliste et la violence de l'État*». Ici, le but c'est «*la transmission du mouvement révolutionnaire*». Il y a une éducation politique qui manque à la ZAD «*comme partout dans la société*». «*La lutte des classes ça s'apprend. J'ajouterais : ça se vit !*»

Philippe et ses camarades de la Pointe invitent tous les cénétistes à venir pour un, deux, quatre jours, un mois, deux, ou deux heures. Vous serez les bienvenus.es ! [Glan-deur·ses s'abstenir !] ●

Gilles Durand, Intercro Nantes

## LA CNT C'EST QUOI ?

**UN SYNDICAT !** Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts. **DE COMBAT !** Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation. **AUTOGESTIONNAIRE !** Parce que les décisions doivent être prises à la base. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes. **SOLIDAIRE !** Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme. **ANTICAPITALISTE !** Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour l'ambition démesurée de quelques-uns. C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... Un projet révolutionnaire. Puisque personne ne travaille à ta place, que personne ne décide à ta place !

# CONSTRUISSONS UN MONDE SANS FRONTIÈRES



Campagne Libertaire Unitaire Antifasciste

## ABONNEZ-VOUS AU COMBAT SYNDICALISTE



Je m'abonne pour 11 numéros (1 an) au prix de  30 € (soutien),  22 € (standard), à partir du numéro :  
Si réabonnement, merci de cocher la case :

NOM ..... PRÉNOM ..... ADRESSE .....

PROFESSION ..... MAIL .....

Chèque à l'ordre du *Combat syndicaliste* à renvoyer à *Combat syndicaliste c/o CNT* – 33, rue des Vignoles – 75020 Paris.

ABONNEMENT  
GRATUIT

Si vous souhaitez qu'un.e ami.e s'intéresse au CS ou si vous avez vraiment trouvé merveilleux ce numéro, mais que vous n'avez pas la possibilité de vous abonner tout de suite, alors lisez bien ceci : **durant 3 numéros, nous vous abonnons gratuitement.** Il vous suffit de remplir le bon ci-dessus et de cocher cette case.

Toutes ces offres d'abonnement valables uniquement en France métropolitaine.  
Nous contacter pour l'étranger. L'offre d'abonnement pour 3 numéros gratuits valable une seule fois par personne (même nom, même adresse). Bonne lecture.